

Le Petit Malécazien

Juillet 2014

Numéro 30

Sommaire

- Le nouveau conseil municipal
- Les différentes commissions
- Le budget 2014
- La rentrée scolaire
- Le site internet
- Le dépôt de pain
- L'état civil 2013
- L'aménagement du bourg
- Les tarifs de la salle 2015
- Infos diverses
- Les classes en 4
- Les manifestations à venir

LE MOT DU MAIRE

Voilà déjà quelques mois que la nouvelle équipe a pris ses fonctions.

C'est avec un format du petit malécazien revisité que la municipalité vous donne rendez vous avec le bulletin que vous attendez.

Après un zoom sur les différentes commissions communales et intercommunales, nous vous proposons de revenir sur le budget.

Nous vous invitons ensuite à un tour d'horizon d'informations pratiques et de l'actualité qui rythme la vie de notre village. Je vous souhaite une bonne lecture et un paisible été.

Béatrice Fournel

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Assis de gauche à droite : Eric Pion, Evelyne Pain, Béatrice Fournel, Laurent Bissuel.

Debout de gauche à droite : Frédéric Petit, Josiane Crozet, Ginette Laurent, Christophe Mathelin, Angélique Muguet, Jean-Pierre Truchet, Jean-Christophe Lély.



**Fermeture du
secrétariat de Mairie**

**Du vendredi 1^{er} août
au lundi 25 août inclus**

LES COMMISSIONS

COMMUNALES

Délégués au SIEL (Syndicat Intercommunal Electricité de la Loire)
Jean-Christophe Lély (titulaire) et Jean-Pierre Truchet (suppléant).

Délégués au syndicat Rhône Loire Nord (eau)
Ginette Laurent (titulaire) et Christophe Mathelin (suppléant).

CCAS (Centre communal d'action social)

Béatrice Fournel, Evelyne Pain, Frédéric Petit, Angélique Muguet et Jean-Pierre Truchet.
Membres externes au conseil : Jeanne Giroud pour les personnes âgées, Christine Laurent pour les personnes handicapées et le service social, Jocelyne Jusselme pour familles rurales et Raphaël Cherblanc en tant que parents.

Voirie

Eric Pion, Evelyne Pain, Frédéric Petit, Laurent Bissuel, Josiane Crozet, Angélique Muguet.
(Eric Pion et Evelyne Pain sont responsables du déneigement).

Bâtiments communaux

Evelyne Pain, Christophe Mathelin, Laurent Bissuel, Jean-Christophe Lély, Frédéric Petit, Jean-Pierre Truchet, Ginette Laurent.

Fleurissement

Frédéric Petit, Josiane Crozet, Evelyne Pain, Angélique Muguet.

Communication, information

Ginette Laurent, Béatrice Fournel, Jean-Pierre Truchet.

Ecole/Rythmes scolaires

Frédéric Petit, Evelyne Pain, Laurent Bissuel, Angélique Muguet, Christophe Mathelin, Béatrice Fournel.

Appels d'offres

Béatrice Fournel, Laurent Bissuel, Josiane Crozet, Evelyne Pain, Jean-Christophe Lély.

Responsables de la salle d'animation

Pour les associations, Jean-Christophe Lély (régisseur)
Pour les particuliers, Christophe Mathelin.

INTERCOMMUNALES

Aménagement urbanisme/habitat

Laurent Bissuel et Jean-Christophe Lély

Environnement

Jean-Pierre Truchet et Christophe Mathelin

Propreté

Frédéric Petit et Jean-Christophe Lély

Développement économique et finances

Eric Pion et Laurent Bissuel

Service à la population

Evelyne Pain et Angélique Muguet

Développement culturel

Josiane Crozet et Ginette Laurent

LES BUDGETS 2014

BUDGET GENERAL



FONCTIONNEMENT

Recettes	
Concessions, redevances, pesage, poste	20 106,00 €
Impôts + taxes	133 115,00 €
Subventions, divers	109 223,00 €
Locations (Salle d'animation, logements...)	25 500,00 €
Résultat	46 121,36 €
Total	334 065,36 €

Dépenses	
Charges de personnel et frais assimilés	109 325,00 €
Eau, électricité, chauffage et carburant	15 600,00 €
Fournitures d'entretien, d'équipements, voirie	6 300,00 €
Fournitures scolaires, administratives, documentation	4 250,00 €
Entretien bâtiments	10 000,00 €
Entretien voirie	25 000,00 €
Entretien divers	500,00 €
Maintenance	8 000,00 €
Primes d'assurances	4 000,00 €
Divers	2 570,00 €
Frais affranchissements et télécom.	3 400,00 €
Taxes foncières	3 500,00 €
Redevances pour prestations de services	5 500,00 €
Indemnités des élus et cotisations, comptable et régisseurs	18 750,00 €
Participation Intercommunales et départementales (service incendie, aide maternelle Chirassimont)	23 750,00 €
Dotation aux amortissements	24 350,00 €
Aides associations et autres	3 500,00 €
Reversement FNGIR	25 300,00 €
Intérêts d'emprunt	7 830,00 €
Virement à la section d'investissement	32 640,36 €
Total	334 065,36 €

INVESTISSEMENTS

Véhicules	25 000,00 €
Aménagement bourg	5 070,00 €
Voie	50 000,00 €
Electricité boules	2 000,00 €
Chemins ruraux	14 425,00 €
Allée des Platanes	12 000,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Dépenses	
Electricité	2 500,00 €
Entretien, réparation	1 315,50 €
Divers	1 250,00 €
Intérêts	2 290,00 €
Dotation amortissements	4 872,00 €
Total	12 227,50 €

Recettes	
Redevances assainissements	10 200,00 €
Amortissement subvention	609,00 €
Subvention d'exploitation	1 400,00 €
Résultat	18,50 €
Total	12 227,50 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	
Terrain	6 000,00 €
Amortissement subvention	609,00 €
Station + réseaux assainissement	59 913,49 €
Remboursement emprunt	6 110,00 €
Report résultat	118 500,31 €
Total	191 132,80 €

Recettes	
FCTVA	42 069,50 €
Amortissement	4 872,00 €
Subvention (reste à réaliser)	144 191,30 €
Total	191 132,80 €

TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2015

0.88 € le m³ d'eau rejetée

65.00 € pour la part fixe annuelle

90.00 € de redevance forfaitaire pour les maisons non branchées au réseau d'eau mais rejetant des eaux usées.

RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE

Fermeture de classe et réforme des rythmes scolaires, nous obligent à revoir notre organisation pour la rentrée prochaine sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre Chirassimont et Machézal.

Nous conservons une classe à Machézal ; les plus grands avec un effectif d'une vingtaine d'enfants, Caroline Monnet, l'institutrice est fidèle à son poste.

Pour ce qui est de l'organisation de la semaine, les enfants auront école tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Pour les après midi, les lundis et jeudis, la classe se terminera à 16h30 ; les mardis et vendredis, la classe finira à 15h00. La commune prend ensuite le relais en proposant des activités facultatives.

Les associations intercommunales (ASAJ et EIMD) apporteront leur soutien le mardi avec des activités sportives et culturelles. Quant au vendredi, des activités autour du jeu, des arts plastiques... seront organisées et assurées par Marie Claude Goutard et Nathalie Fuyatier.

Pour accompagner la mise en place de ce schéma, une participation financière annuelle de 25 euros par enfant est demandée aux familles.

Le service de garderie est maintenu, mais pour faire face à la faible fréquentation, les communes ont préféré regrouper l'accueil sur Machézal dès septembre.

A noter que la salle de classe route de Chirassimont est réaffectée à l'accueil péri scolaire pour permettre de réserver un espace dédié aux activités des enfants.

SITE INTERNET

Un site internet pour présenter la commune est en construction, il devrait être opérationnel dans le courant de l'été.

Vous pouvez le consulter dès maintenant en utilisant le lien suivant :

<http://machezal1.e-monsite.com>

Des publicités apparaîtront c'est normal, par la suite il n'y en aura plus. On pourra y accéder en saisissant simplement le nom de Machézal.

Si vous avez des commentaires, des suggestions, des infos à faire paraître (notamment pour les associations) merci de contacter Ginette Laurent soit par téléphone (04 77 62 45 15 ou 06 13 16 48 36) soit par mail (ginette.laurent865@orange.fr) afin qu'elle fasse le nécessaire pour les insérer.



UN LIEU DE VIE AGREABLE

LE DEPOT DE PAIN

Depuis maintenant 2 ans ½ Mi-Jo Chambost tient le dépôt de pain et accueille les Malécazaliens dans le local de l'ancienne cure tous les jours de 8h30 à 10h30 sauf le lundi.

Le dimanche matin, vous pouvez y acheter le journal « Le Progrès » avec le programme TV de la semaine. Chaque vendredi Anthony Laurent de « la ferme du Truchet » la rejoint et vous propose fromages, yaourts, crèmes desserts ...

Le samedi matin ce sont Catherine Denonfoux de « La Plume du Truchet » pour des volailles, œufs ... ainsi que Corinne Lornage du « GAEC de Montceau » de Saint-Symphorien, pour des fromages.

Chaque vendredi la bibliothèque tient une permanence, vous pouvez lire le « Pays Roannais », consulter et emprunter divers magazines « ça m'intéresse, Esprit d'ici, Tout comprendre ».

L'association Familles rurales offre le café le vendredi et le dimanche.

Ce lieu convivial permet aux Malécazaliens de se retrouver, de discuter, de commenter les actualités, de passer un bon moment les uns avec les autres



ETAT CIVIL 2013

NAISSANCES

Ethan CHAUTARD place de l'église	le 15 mai
Lénaël LAURENT la Croix de l'Orme	le 17 juillet
Enora MATHIEU la Roche	le 11 octobre
Olivia MATHEVET le Froget	le 30 décembre

MARIAGES

Pascale DESPRES et Bertrand MOIROUD le Becquet	le 11 mai
Amandine TOMQUIN et Gabriel POULARD le bourg	le 20 juillet
Coralie BERCHOUX et Antony BONIN Bonnerie	le 24 août
Mélissa DAVID et Marco ALVES RIBEIRO le Pin Bouchain	le 31 août

DECES

Raymond LAURENT chez lara	85 ans	le 5 mars
Solange REY épouse LAURENT la Fontaine	82 ans	le 27 novembre
Joseph CHAMBOST le bourg	72 ans	le 22 décembre

AMENAGEMENT DU BOURG

Dans le cadre de notre réflexion sur l'aménagement du bourg, la municipalité a dû prioriser les actions.

Elle a retenu la sécurisation de la traversée du bourg comme axe de travail pour 2015.

Elle travaille avec le conseil général sur le montage financier du projet.

Afin de répondre à une demande des plus jeunes, la municipalité a installé l'ensemble foot/basket acquis en début d'année. L'éclairage du terrain a été remis en état et une clé est disponible à la mairie pour une utilisation nocturne.

Cet espace de jeux prend un nouvel élan à moindre coût dans un premier temps. Reste

l'installation des filets pare ballons qui va être réalisée d'ici fin juillet.

La municipalité compte sur la bienveillance de chacun pour respecter ce lieu et être vigilant quant à la sécurité.

Merci aux parents de rappeler aux enfants que la cour de l'école n'est pas un espace public et qu'il est dangereux d'escalader le toit du préau.



TARIFS LOCATION SALLE D'ANIMATION POUR 2015

Particuliers commune journée	250 €
Particuliers extérieurs commune journée	280 €
Particuliers commune week-end	320 €
Particuliers extérieurs commune week-end	470 €
Associations communes week-end (2 utilisations/an)	195 €
Pour les suivantes	315 €
Associations extérieures commune week-end	440 €
Assemblée générale avec buffet	300 €
Arrhes (particuliers)	100 €
Arrhes (associations)	100 €
Caution salle	1 000 €
Caution sono	500 €

INFORMATIONS DIVERSES

TENNIS

Envie de taper quelques balles, faire un match en famille ou entre amis, nous vous rappelons que le terrain de tennis de Chirassimont, refait à neuf est ouvert aux habitants de Machézal.

N'hésitez pas à contacter la personne référente (S. Vivel : 06.20.47.59.67) pour réserver un cours ou obtenir plus de renseignements.

A vos raquettes...

L'ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Vous souhaitez rénover votre habitat, transformer vos locaux. Vous avez un projet de construction...

Le Conseil général de la Loire a mis en place un réseau d'architectes apportant conseil et assistance aux particuliers et aux collectivités pour tous travaux de réhabilitation et de construction.

Bénéficiez gratuitement de l'avis d'un professionnel !

Pour un rendez-vous, contacter

Communauté de communes
du Pays entre Loire et Rhône

6 rue de la Tête Noire
42470 Saint-Symphorien-de-Lay

Tél. : **04 77 62 77 62**

copler@copler.fr

VALIDITE DE LA CARTE D'IDENTITE

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014.
- les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité pour les mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Pour les déplacements à l'étranger, contacter les ambassades concernées.

RECENSEMENT

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, il obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le [permis de conduire](#).

SAMEDI 5 JUILLET : C'ETAIT LA FETE !



Grande effervescence dans le village ce jour là !

Pourtant le matin vers 9 heures le temps était à l'orage, mais il est passé très vite et il a laissé place au soleil et à la chaleur.

Les conscrits de la fête des classes ont pu faire les photos et défiler devant les Malécazaliens et un public charmé. Les classards n'étaient pas très nombreux mais ils ont très bien fait la fête.

Avant d'aller à la salle pour le repas, les conscrits et les Malécazaliens ont vu le premier passage du Tour du Pays Roannais vers 14 heures. Il y avait encore beaucoup de monde lors du deuxième passage vers 16 heures.

LES MANIFESTATIONS A VENIR

La Fraternelle

Vendredi 25 juillet : en semi nocturne à 19 heures coupe René et Hugues Volle

Machézal – Animation

Samedi 9 août : 14 heures concours de pétanque au terrain

Samedi 11 octobre : 20h30 soirée théâtre

Samedi 8 novembre : 14 heures concours de belote

Société de Chasse

Samedi 2 et dimanche 3 août : Ball Trap

Samedi 23 août : après-midi concours de pétanque

Téléthon

Samedi 6 décembre : à partir de 10 heures

Sou des Ecoles

Décembre : Arbre de Noël